



HAL
open science

Les structures comparatives dans les témoignages de sensibilité épistolaires

Iris Fabry, Cécile Lignereux, Julie Sorba

► **To cite this version:**

Iris Fabry, Cécile Lignereux, Julie Sorba. Les structures comparatives dans les témoignages de sensibilité épistolaires. Mathieu Goux; Pascale Mounier. La corrélation en diachronie longue (1450-1800). Phrase, texte et discours, Honoré Champion, pp.301-318, 2023, 9782745359452. hal-04154757

HAL Id: hal-04154757

<https://hal.science/hal-04154757>

Submitted on 4 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La corrélation en diachronie longue (1450-1800)

Phrase, texte et discours

Sous la direction de Mathieu Goux et Pascale Mounier



HONORÉ CHAMPION
PARIS

LES STRUCTURES COMPARATIVES DANS LES TÉMOIGNAGES DE SENSIBILITÉ ÉPISTOLAIRES

Dans le sillage des théorisations mondaines du XVII^e siècle sur le raffinement et la politesse des pratiques de sociabilité en général, et des gestes qui authentifient l'amitié en particulier, nombreuses sont les catégories de lettres qui constituent des routines sociodiscursives destinées à préserver les relations malgré la distance¹. Parmi les rituels épistolaires « confirmatifs² », qui ont pour but d'entretenir, de sécuriser, de fluidifier et de pérenniser les rapports interpersonnels, les compliments de condoléance (dont le principe est de « s'affliger avec quelqu'un, faire compliment à quelqu'un sur sa douleur » lors des aléas malheureux de l'existence) et les compliments de félicitation (dont le but est de « se réjouir avec quelqu'un, de quelque bonheur qui lui est arrivé, féliciter quelqu'un de quelque bonheur qui lui est arrivé³ » à l'occasion d'événements heureux) occupent une place spécifique, dans la mesure où ces lettres reposent sur une même

¹ Pour une réflexion sur les notions de routines et de rituels épistolaires, voir Cécile Lignereux, « Une routine de la civilité épistolaire : l'expression de la condoléance », *Exercices de rhétorique* (<<https://doi.org/10.4000/rhetorique.437>>), n° 6, 2016 ; *id.*, « Les rituels épistolaires de l'amitié », dans *Sévigné, épistolière du Grand Siècle*, Chr. Burgard (dir.), Château de Grignan-Éditions Libel, 2017, p. 112-122 ; *id.*, « Une marque de savoir-vivre : les assurances de souvenir dans la pratique épistolaire du XVII^e siècle », dans *Rituels de la vie publique et privée du Moyen Âge à nos jours*, A-F. Delouis, A. Déruelle, P. Haugeard et G. Rideau (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 283-301.

² C'est à Maurice Daumas dans « Manuels épistolaires et identité sociale (XVI^e-XVIII^e siècles) », *RHMC*, t. XL, n° 4, 1993, p. 529-556 et ici p. 543, qu'il revient d'avoir appliqué le concept de *rituel* à la communication épistolaire : adoptant la typologie des rituels sociaux mise au point par Erving Goffmann, dans *Les relations en public*, dans *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. II, Paris, Minuit, 1973, chap. 3 et 4, pour classer les catégories de lettres répertoriées dans les manuels d'art épistolaire du XVII^e siècle, M. Daumas distingue les « rituels d'accès », les « rituels de confirmation » et les « rituels de réparation ».

³ Pierre Richelet, *Dictionnaire français, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française : ses expressions propres, figurées et burlesques, la prononciation des mots les plus difficiles, le genre des noms, le régime des verbes : avec les termes les plus connus des Arts et des Sciences. Le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue française*, Genève, Jean Herman Widerholf, 1680, articles « se condouloir » et « se conjouir ». Nous modernisons l'orthographe de toutes nos sources.

dynamique rhétorique, qui vise à persuader le destinataire de sa sympathie, ou plutôt, pour reprendre les mots de l'époque, de son *intérêt* et de sa *sensibilité*⁴. Dans la mesure où «ils expriment que leur exécutant est sensible à la situation de celui qui a subi un tel changement, qu'il désire poursuivre la relation avec lui et lui conserver son appui», les discours de condoléance et de félicitation fonctionnent comme des «rituels de ratification», qui sont «accomplis pour et envers un individu dont le statut s'est altéré d'une certaine façon⁵».

Afin de restituer aux témoignages de sensibilité leur pleine portée éthique (en termes d'*ethos* projeté dans l'interaction épistolaire), il convient de rappeler l'influence déterminante du modèle tendre à la fois sur le comportement langagier des épistoliers, sur les représentations axiologiques qu'ils mobilisent et sur les phénomènes d'autocontrainte qu'engage la maîtrise d'une image de soi délibérément réajustée à l'aune de cet idéal⁶. En revendiquant leur *sensibilité* (mot qui garde encore un sens très concret à l'âge classique⁷) à l'égard de leur destinataire, les épistoliers manifestent une allégeance aux valeurs de Tendre propre à manifester leur dignité sociale, leur noblesse de cœur et leur distinction morale. Dans les lettres du XVII^e siècle, la mise en discours de la sensibilité est modelée en profondeur par le désir de persuader le destinataire de la générosité d'une manière d'aimer conforme à l'idéal de la tendresse, précisément définie par Mlle de Scudéry comme «une certaine sensibilité de cœur⁸». Appréhendés

⁴ Sur les préconstruits sociodiscursifs sous-jacents à l'expression de la sympathie en général, et sur la valorisation de la communication comme critère définitoire de l'amitié, voir C. Lignereux, «Une routine épistolaire...», art. cit.

⁵ M. Dumas, «Manuels épistolaires...», art. cit., p. 543.

⁶ Grâce aux travaux des historiens et des spécialistes de la littérature galante, la promotion théorisée et valorisée d'un idéal relationnel fondé sur la tendresse est désormais bien connue; voir Maurice Dumas, *La tendresse amoureuse XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, Perrin, 1996. Les enjeux de la tendresse comme lien spécifique sont à relier d'une part, à la méfiance envers les passions, et d'autre part, aux raffinements affectifs et sentimentaux de l'esthétique galante; voir Delphine Denis, «Les inventions de *Tendre*», *Intermédialités*, n° 4, 2004, p. 45-66.

⁷ Pour des exemples illustrant les interférences entre sens concret et sens abstrait, voir les lexiques de Gaston Cayrou, *Dictionnaire du français classique*, Paris, Librairie générale française, 2000 [1^e éd 1924], p. 688; de Jean Dubois et René Lagane, *Dictionnaire du français classique*, Paris, Larousse, 2001 [1^e éd. 1988], p. 454; d'Anne Sancier-Chateau, *Introduction à la langue du XVII^e siècle*, t. I: *Vocabulaire*, Paris, Nathan, 1993, p. 42.

⁸ Voir Mlle de Scudéry, *Clélie, histoire romaine* [1654-1660], éd. D. Denis, Paris, Gallimard, 2006, p. 74: «Mais pour bien définir la tendresse, je pense pouvoir dire que c'est une certaine sensibilité de cœur, qui ne se trouve presque jamais souverainement, qu'en des personnes qui ont l'âme noble, les inclinations vertueuses, et l'esprit bien tourné, et qui fait que, lorsqu'elles ont de l'amitié, elles l'ont sincère, et ardente, et qu'elles

dans toute la complexité de leurs nuances sémantiques et de leurs enjeux rhétoriques, les témoignages de sensibilité ne sont jamais simplement dénotatifs : ils s'avèrent constitutifs du travail de figuration épistolaire dans sa dimension explicitement « pathémique⁹ ». Prendre en compte la valeur et l'utilité sémiotiques¹⁰ des témoignages de sensibilité épistolaires permet de mesurer à quel point ils résultent d'une permanente dialectique entre données psychologiques individuelles et normes de comportement.

Lorsque l'on tente de cerner, au plus près du texte, quels sont les procédés sur lesquels reposent les témoignages de sensibilité propres aux compliments de condoléance et de félicitation, on s'aperçoit que les structures comparatives qui impliquent les deux partenaires de l'interaction constituent un moyen d'expression aussi récurrent que saillant. Il s'agit donc d'étudier les différentes structures comparatives qui reposent sur une corrélation, c'est-à-dire dans lesquelles « la subordonnée circonstancielle entre en relation avec la principale pour formuler des comparaisons soit globales, soit graduées¹¹ ». De façon tout à fait traditionnelle, nous distinguerons trois structures de comparaison graduée, c'est-à-dire qui « dépend formellement d'un adverbe quantificateur de supériorité, d'infériorité ou

sentent si vivement toutes les douleurs, et toutes les joies de ceux qu'elles aiment, qu'elles ne sentent pas tant les leurs propres. C'est cette tendresse qui les oblige d'aimer mieux être avec leurs amis malheureux, que d'être en un lieu de divertissement ; c'est elle qui fait rendre les grands services avec joie, qui fait qu'on ne néglige pas les petits soins, qui rend les conversations particulières plus douces que les générales, qui entretient la confiance, qui fait qu'on s'apaise aisément, quand il arrive quelque petit désordre entre deux amis, qui unit toutes leurs volontés, qui fait que la complaisance est une qualité aussi agréable à ceux qui l'ont, qu'à ceux pour qui on l'a, et qui fait enfin toute la douceur, et toute la perfection de l'amitié. »

⁹ Selon Denis Bertrand, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, 2000, p. 265, le « pathème » se définit comme « une unité sémantique du domaine passionnel. Son emploi évite toute confusion avec une saisie psychologique de l'univers affectif dans le cadre du discours. L'étude de la dimension pathémique du discours, complémentaire des dimensions pragmatique et cognitive, concerne non plus la transformation des états de choses (ressort de la narrativité), mais la modulation des états du sujet, ses "états d'âme". Cette dimension fait l'objet de la sémiotique des passions. »

¹⁰ Nous adoptons ici la méthodologie de D. Bertrand, *ibid.*, p. 225, qui consiste à « construire une sémantique de la dimension passionnelle dans les discours, c'est-à-dire de considérer la passion non pas en ce qu'elle affecte l'être effectif des sujets "réels", mais en tant qu'effet de sens inscrit et codifié dans le langage, celui-ci contribuant en retour, par les configurations culturelles qu'il dépose dans le discours, à façonner notre imaginaire passionnel, à valoriser telle ou telle passion, à dévaloriser telle ou telle autre, à faire de la pression sur le moteur du tragique ou au contraire à en faire un devoir, on pourrait presque dire une vertu sociale. »

¹¹ Martin Riegel, Jean-Christophe Pellat et René Rioul, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2009 [1^e éd. 1994], p. 863.

d'égalité¹²» : les comparatives d'infériorité (qui « se marque par l'adverbe *moins* placé avant l'adjectif ou par la négation du comparatif d'égalité¹³ »), les comparatives d'égalité (marquées le « marqueur d'égalité quantitative *autant*¹⁴ » ou par « l'adverbe *aussi* [...] antéposé à l'adjectif¹⁵ ») et les comparatives de supériorité (qui sont annoncées dans la proposition principale « par l'adverbe *plus*¹⁶ »).

L'objectif de la présente contribution, qui propose une analyse de la corrélation dans le discours, est de montrer que dans les témoignages de sensibilité participant aux compliments de condoléance et de félicitation, les structures corrélatives constituent un fait de langue qui intervient de manière régulière, standardisée et non aléatoire. Nous proposons de les considérer comme une unité phraséologique récemment modélisée sous le terme de *motif linguistique*. En s'appuyant sur différentes études, Dominique Legallois et Stephan Koch proposent de définir le motif comme une unité linguistique à part entière : « [...] the motif is a construction — a linguistic sign — considered not only from the grammatical point of view but from the perspective of its discursive dimension in a particular text or a particular genre.¹⁷ ». Ainsi, les motifs correspondent à des « patrons lexico-syntaxiques récurrents, qui présentent de régularités et des variations lexicales et syntaxiques aux niveaux paradigmatique et syntagmatique, associées à des fonctions discursives spécifiques¹⁸ ». Le motif linguistique assure ainsi le lien entre le macro-niveau et le micro-niveau discursifs :

The notion of motif lets us fill in the missing link between “macro-level” notions of script or schema that have traditionally been used in cognitive narratology (e.g. study of the plot, isotopies) and the “micro-level” elements that go into making up the script (specific phraseological recurrences)¹⁹.

¹² *Ibid.*, p. 865.

¹³ *Ibid.*, p. 623.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Dominique Legallois et Stefan Koch, « The notion of motif where the disciplines intersect : folkloristics, narrativity, bioinformatics, automatic text processing, linguistics », dans *Phraseology and style in subgenres of the novel : a synthesis of corpus and literary perspectives*, I. Novakova et D. Siepmann (dir.), Cham, Palgrave Macmillan, 2020, p. 17-46 et ici p. 39-40.

¹⁸ Julie Sorba et Iva Novakova, « Le dragon dans le roman contemporain : un motif pour distinguer les sous-genres romanesques ? », *Iris*, n° 42, 2022.

¹⁹ Iva Novakova et Dirk Siepmann (dir.), *Phraseology and Style in Subgenres of the Novel. A Synthesis of Corpus and Literary Perspectives*, Cham, Palgrave, 2020, p. 10.

Comme le soulignent Marie-Paule Jacques et Agnès Tutin, plusieurs études, sur des corpus variés, se sont intéressées à ces « objets linguistiques plus émergents, au croisement du lexique et du discours, dont la modélisation reste à affiner²⁰ ». Notre étude propose ainsi d'apporter sa contribution à cette réflexion en cours. Pour ce faire, nous identifierons les patrons lexicosyntaxiques récurrents des structures comparatives et analyserons les variations qu'ils subissent dans le corpus avant de modéliser leur fonction discursive²¹. La perspective générale qui guide notre recherche est de montrer que les unités phraséologiques permettent de caractériser différents genres ou sous-genres textuels, en l'occurrence le genre épistolaire²².

Dans cette optique, nous étudierons les données extraites du corpus par les outils mis en œuvre dans le cadre de notre approche en linguistique de corpus outillés. Dans un premier temps, nous présenterons le corpus original de notre étude ainsi que la méthodologie d'extraction des données linguistiques. Nous verrons ainsi que celle-ci a également permis de valider linguistiquement l'hypothèse de l'homogénéité de notre

²⁰ *Lexique transversal et formules discursives des sciences humaines*, Marie-Paule Jacques et Agnès Tutin (dir.), Londres, ISTE Editions, introduction, 2018, p. 75.

²¹ Le terme *fonction discursive* désigne les fonctions stylistiques ou rhétoriques qu'occupent les patrons lexicosyntaxiques récurrents dans un texte. Comme l'expliquent Iva Novakova et Dirk Siepmann, *Phraseology...*, *op. cit.*, p. 291, « [...] the discursive function (DF) of a motif depends on the role it plays in the context, such as in maintaining "textual coherence" and "thematic continuity" ». Par exemple, dans un texte narratif comme le roman, les FD sont principalement narratives ou descriptives (voir Jean-Michel Adam, *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin, 2011 [3^e éd.], p. 267), le patron lexico-syntaxique récurrent permettant à l'action de progresser, ou bien s'intégrant dans une description; voir Sascha Diwersy, Laetitia Gonon, Vannina Goossens, Olivier Kraif, I. Novakova, J. Sorba et Ilaria Vidotto, « La phraséologie du roman contemporain dans les corpus et les applications de la PhraseoBase », *Corpus* (<<https://doi.org/10.4000/corpus.6101>>), n° 22, 2021, § 16. Dans l'écrit scientifique, Agnès Tutin et O. Kraif dans « Routines sémantico-rhétoriques dans l'écrit scientifique de sciences humaines : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents », *LIDIL* (<<https://doi.org/10.4000/lidil.3966>>), n° 53, 2016, p. 119-141, ont montré que des unités phraséologiques (qu'ils nomment « routines sémantico-rhétoriques ») associant un patron à une fonction rhétorique spécifique étaient caractéristiques de ce genre textuel : le patron [{ nous/on/cet article } { reprenons/utilisons } DET { concept/modèle/conception } de X] indique le positionnement scientifique par rapport aux pairs.

²² À la suite de Driss Ablali dans « Types, genres et genericité en débat avec Jean-Michel Adam », *Pratiques*, n° 157-158, 2013, p. 216-232, nous considérons qu'il n'y a pas de « discours épistolaire » tel que posé par Jean-Michel Adam dans « Les genres du discours épistolaires. De la rhétorique à l'analyse pragmatique des pratiques discursives », dans *La lettre entre réel et fiction*, J. Siess (dir.), Paris, SEDES, 1998, p. 37-53, mais bien un « genre épistolaire » qui s'inscrit au sein d'une variété de discours (littéraire, médical, diplomatique, etc.).

corpus. Dans un second temps, nous présenterons nos résultats en analysant tour à tour les trois structures corrélatives afin de montrer qu'elles se rassemblent toutes les trois au sein d'un motif linguistique que nous proposons de nommer « motif de la surenchère affective ».

1. PRÉSENTATION DU CORPUS ET DE LA MÉTHODOLOGIE

Dans cette première partie, nous présenterons le corpus épistolaire original qui a servi à cette étude, à la fois sur les plans quantitatif et qualitatif (section 1.1). La méthodologie mise en œuvre pour l'extraction des données sera détaillée ensuite (section 1.2). Enfin, nous montrerons que le regroupement des lettres de condoléance et des lettres de félicitation constituent bien un corpus linguistiquement homogène (section 1.3).

1.1. LE CORPUS DE LETTRES DE CONDOLÉANCE ET DE LETTRES DE FÉLICITATION

Le corpus de notre étude est complètement inédit. Il est constitué de 453 lettres forgées issues de 19 manuels d'art épistolaire des XVII^e et XVIII^e siècles²³. Le *terminus a quo* du corpus est fixé en 1640 avec l'ouvrage de Puget de La Serre (*Le Secrétaire à la Mode*) et son *terminus ad quem* se situe en 1785 avec le *Nouveau Manuel épistolaire* de Chaudon. Le tableau 1 en présente les principales caractéristiques sur le plan quantitatif.

²³ On trouvera les références complètes des manuels en fin d'ouvrage, dans la sous-section « Corpus » de la bibliographie générale. Les références des manuels sont données ici de façon simplifiée, sur le modèle (Auteur [ou texte], Date). Sur les manuels d'art épistolaire d'Ancien Régime, nous renvoyons principalement à Bernard Beugnot, « Style ou styles épistolaires? », repris dans *La Mémoire du texte. Essais de poésie classique*, Paris, Champion, 1994 [1^e parution 1978], p. 187-204; Roger Chartier, « Des "Secrétaires" pour le peuple? Les modèles épistolaires de l'Ancien Régime entre littérature de cour et livre de colportage », dans *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, R. Chartier (dir.), Paris, Fayard, 1991, p. 159-207; Geneviève Haroche-Bouzinac, *Voltaire dans ses lettres de jeunesse, 1711-1733. La formation d'un épistolier au XVIII^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 25-136; M. Daumas, « Manuels épistolaires... », art. cit.; Marie-Claire Grassi, « L'art épistolaire français XVIII-XIX^e siècles », dans *Pour une histoire des traités de savoir-vivre en Europe*, A. Montandon (dir.), Clermont-Ferrand, Associations des publications des lettres et sciences humaines, 1995, p. 301-336. Pour une réflexion sur les formes et les enjeux des typologies épistolographiques, voir C. Lignereux, « L'art épistolaire de l'âge classique comme champ d'application du savoir rhétorique », *Exercices de rhétorique* (<<https://doi.org/10.4000/rhetorique.437>>), n° 6, 2016.

<i>Ouvrage</i>	<i>Félicitation</i>		<i>Condoléance</i>	
	<i>n. mots</i>	<i>n. lettres</i>	<i>n. mots</i>	<i>n. lettres</i>
<i>Puget 1640</i>	234	3	9656	18
<i>Jacob 1646</i>	454	1	1079	1
<i>Puget 1646</i>	1681	12	26643	26
<i>Labarre 1662</i>	194	1	191	1
<i>Puget 1663</i>	1273	13	0	0
<i>Menudier 1677</i>	1349	12	1305	9
<i>Fenne 1684</i>	4052	14	7579	26
<i>Ortigue 1690</i>	3382	13	5275	17
<i>Milleran 1692</i>	2294	14	555	3
<i>Furetière 1693</i>	3080	15	2836	11
<i>Richelet 1698</i>	5812	21	2102	11
<i>Colomies 1699</i>	130	1	515	1
<i>Milleran 1714</i>	1782	11	2943	11
<i>Milleran 1719</i>	596	6	1421	6
<i>Grimarest 1725</i>	5813	35	2911	18
<i>La Madelaine 1761</i>	1502	15	2024	14
<i>La Madelaine 1860 [17^e édition]</i>	82	1	317	2
<i>Vitrac 1780</i>	4240	43	3005	24
<i>Chaudon 1785</i>	3236	14	1356	9
Total mots	41186		71713	112899
Total lettres		245	208	453

Tableau 1. Principales caractéristiques quantitatives du corpus.

Notre corpus se compose d'un total de 112 899 mots pour 453 lettres. Il regroupe deux sous-corpus différents : les lettres de félicitation (41 186 mots pour 245 lettres, FE) et les lettres de condoléance (71 713 mots pour 208 lettres, CO). Les textes du corpus ont fait l'objet d'un traitement informatique en vue de leur intégration dans notre outil d'exploration de corpus, le Lexicoscope²⁴. Les documents ont tout d'abord été convertis dans un format numérique à l'aide du logiciel de reconnaissance optique de caractères (OCR) AbbyyServer mis à la disposition du projet sur l'interface HumaNum. Ensuite, les résultats de l'océrisation ont été manuellement vérifiées, l'orthographe a été modernisée et un balisage XML-TEI a été ajouté aux documents finaux. Enfin, ces derniers ont été intégrés à notre outil de fouille, le Lexicoscope.

²⁴ Le Lexicoscope est librement accessible en ligne (<http://phraseotext.univ-grenoble-alpes.fr/lexicoscope_2.0/>).

1.2. LA MÉTHODOLOGIE DE FOUILLE

L'outil de fouille utilisé pour extraire les données de notre corpus est le Lexicoscope. Cette interface a été créée pour explorer des corpus annotés en dépendances syntaxiques en vue de l'étude de la combinatoire de mots ou d'expressions²⁵. Elle permet de mettre en œuvre les deux approches *corpus-driven* et *corpus-based* de la linguistique de corpus²⁶ selon le choix de l'utilisateur. Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour la seconde approche en procédant par requêtes à partir des mots clés *plus* | *moins* | *autant* et en sélectionnant leurs réalisations avec leur cooccurrent syntaxique *que*. La figure 1 permet de visualiser le résultat de la requête associant *plus* et *que* sous la forme classique d'un concordancier KWIC.

The screenshot shows the Lexicoscope interface with a search bar containing 'Search'. Below the search bar, there are columns for 'Info', 'Sous-corpus', 'Contexte gauche', 'Nœud', and 'Contexte droit'. The 'Nœud' column contains the word 'plus'. The 'Contexte gauche' and 'Contexte droit' columns contain the surrounding text. The table lists 10 concordance entries, each with a checkbox, a set of icons, a frequency label (e.g., [FE, 1]), the left context, the word 'plus', and the right context.

Info	Sous-corpus	Contexte gauche	Nœud	Contexte droit
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] nos cœurs, qui vous élèvent des statues	plus	fortes que le marbre. Je vous tiens ce l
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] de par deçà : Mais comme je la ressens	plus	vivement que tous ensemble, son excès m'
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] ites l'épreuve, vous trouverez que j'ai	plus	de raison que de vanité. Permettez-moi d
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] de l'être. Il n'y a rien, qui contribue	plus	à la félicité de ma vie, que votre prospérité
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] t de croire, qu'il n'y en a point eu de	plus	ardents que les miens, et que de tant d'
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] evrez point qui viennent d'une dévotion	plus	désintéressée que la mienne ; et que c'e
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] n recevez point qui viennent d'un zèle	plus	désintéressé que le mien, car je vous pr
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] vaines défenses. Votre bras a été seul	plus	fort que toutes ces puissances ensemble,
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] nédiction, et elles nous sont d'autant	plus	chères que l'amour que vous avez pour vo
<input type="checkbox"/>		[FE, 1] ive, que je vous aime sept ou huit fois	plus	que ma vie, tout le reste de ma vie. Ce

Figure 1. Extrait du concordancier de la requête associant *plus* et *que* dans le Lexicoscope.

La visualisation de ces associations statistiquement récurrentes se réalise sous forme d'arbres lexico-syntaxiques récurrents (ou ALR) dont la figure 2 présente un exemple pour la structure du comparatif de supériorité.

²⁵ Voir O. Kraif, « Explorer la combinatoire lexico-syntaxique des mots et expressions avec le Lexicoscope », *Langue française*, n° 203, 2019, p. 67-83.

²⁶ Deux approches fondamentales et complémentaires des corpus se côtoient, l'une déductive (ou *corpus-based*) qui utilise le corpus pour confirmer ou infirmer une hypothèse, et l'autre inductive (ou *corpus-driven*) qui cherche à explorer les données du corpus sans *a priori*. La description de ces deux approches *corpus-based* et *corpus-driven* et de leur implication dans la conception de la linguistique de corpus a été bien documentée par Elena Tognini-Bonelli dans *Corpus Linguistics at Work*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2001, p. 65 et 84. Voir notamment : « the term *corpus-based* is used to refer to a methodology that avails itself of the corpus mainly to expound, test or exemplify theories and descriptions that were formulated before large corpora became available to inform language study. [...] in a *corpus-driven* approach, the commitment of the linguist is to the integrity of the data as a whole, and descriptions aim to be comprehensive with respect to corpus evidence. » (p. 65 et 84).

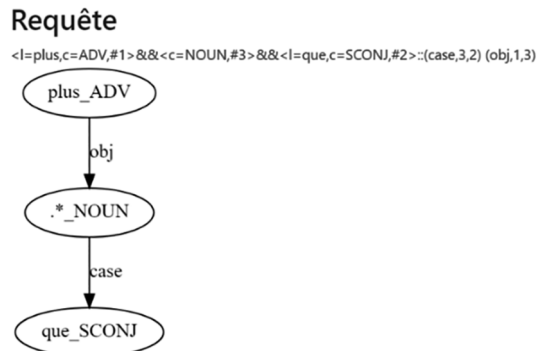


Figure 2. ALR du patron syntaxique *plus_NOUN_que*.

La requête peut se faire en langue naturelle (*plus*) ou en utilisant le formalisme comme on le voit dans la ligne supérieure de la figure 2 :

(<l=plus,c=ADV,#1>&&<c=NOUN,#3>&&<l=que,c=SCONJ,#2>::
(case,3,2)(obj,1,3).

La visualisation sous forme d'ALR identifie les parties du discours attribuées à chaque mot (ADV, NOUN, SCONJ) ainsi que les relations de dépendance syntaxique qui les unissent (obj, case). Le repérage de ces unités phraséologiques que sont les ALR s'appuie sur une méthode fondée sur l'exploitation d'annotations syntaxiques en dépendance : « par comparaison à des approches purement séquentielles [...] comme la méthode des segments répétés [...] et donc] en s'affranchissant de la linéarité et en exploitant les relations syntaxiques, les méthodes basées sur les corpus arborés permettent l'extraction de motifs plus abstraits²⁷ ».

Après cette rapide présentation de l'outil de fouille et de la manière dont on peut visualiser les données, nous allons expliquer comment la sélection des ALR nous a permis de montrer que le corpus de l'étude était linguistiquement homogène.

1.3. UN CORPUS HOMOGÈNE

Après extraction des données du Lexicoscope, nous avons sélectionné tous les ALR indiquant un lien de dépendance syntaxique entre les trois adverbes *plus*, *moins* et *autant* et la conjonction *que*. Le tableau 2 présente les résultats de cette sélection.

²⁷ A. Tutin et O. Kraif, «Routines...», art. cit., p. 120.

Requête	ALR sous-corpus CO	ALR sous-corpus FE	ALR communs CO/FE
<i>Plus que</i>	9	13	7
<i>Moins que</i>	6	4	4
<i>Autant que</i>	13	13	7

Tableau 2. Présentation quantitative des ALR
<plus | moins | autant que> dans le corpus

Nous avons tout d'abord extrait les ALR dans chacun des deux sous-corpus : lettres de condoléance (CO) et lettres de félicitation (FE) afin de tester la pertinence linguistique de notre regroupement. Comme on peut le voir dans le tableau 2, le Lexicoscope a extrait, dans le sous-corpus CO, 9 ALR différents pour le patron <plus que>, 6 ALR pour <moins que> et 13 ALR pour <autant que>; dans le sous-corpus FE, ont été relevés 13 ALR pour les patrons <plus que> et <autant que> et 4 ALR pour <moins que>. Sur le plan quantitatif, si l'on compare les deux sous-corpus entre eux, on trouve un nombre équivalent d'ALR (<autant que>) ou très proche (variation +2 pour <moins que> et +4 pour <plus que>).

Sur le plan qualitatif, on observe que les deux sous-corpus partagent un grand nombre d'ALR identiques. En effet, les 4 ALR du patron <moins que> du sous-corpus FE sont tous présents dans le sous-corpus CO; les sous-corpus CO et FE ont en commun 7 ALR sur 13 (54%) pour le patron <autant que> tandis que le patron <plus que> présente des ALR communs aux deux sous-corpus dans des proportions allant de 54% (7/13) à 77% (7/9).

Voici ci-dessous trois exemples d'ALR communs aux deux-sous-corpus, la première ligne indiquant la requête formelle qui identifie l'ALR, la seconde ligne présentant un exemple extrait par la requête

ALR <l=plus,c=ADV,#1>&&<l=que,c=SCONJ,#2> :

1. Vous êtes bien [[[plus#1]]] sage [[[que#2]]] moi, et j'ai tort de ne me pas reposer de sa défaite sur votre prudence. (Milleran 1719, FE),

par la requête

ALR <l=moins,c=ADV,#1>&&<c=NOUN,#3>&&<l=que,c=SCONJ,#2> :
>::(ccomp :obj,1,3) (mark,3,2) :

2. Je m'imagine que les Lettres, que vous recevez là-dessus de tous côtés, vous donnent [[[moins#1]]] de plaisir [[[que#2]]] d'embarras. (Richelet 1698, FE)

ou encore la requête

ALR<l=autant,c=ADV,#1>&&<c=VERB,#3>&&<l=que,c=SCONJ,#2>
::(ccomp:obj,1,3) (mark,3,2):

3. Il est mort dans des sentiments qui ont [[[autant#1]]] surpris
[[[qu'#2]]] édifié tout le monde. (Milleran 1719, CO)

La comparaison quantitative des ALR dans les deux sous-corpus (CO et FE) a permis de vérifier que notre corpus est bien une catégorie épistolographique linguistiquement cohérente.

De tels résultats viennent confirmer que, bien que les compliments de condoléance et les compliments de félicitation puissent de prime abord paraître antinomiques, il convient de ne pas céder trop vite à des réflexes psychologisants qui laisseraient présupposer que les témoignages de joie et de douleur ne sauraient mobiliser ni les mêmes ressources (sémantiques, énonciatives ou syntaxiques) ni les mêmes ressorts argumentatifs (preuves logiques, éthiques ou pathétiques). Comme le laisse entrevoir, en dépit d'un manque d'homogénéité conceptuelle et d'une instabilité terminologique flagrants, le terme redoutablement polysémique *compliments*, les actes discursifs de condoléance et de félicitation se caractérisent par le même fonctionnement rhétorique, ainsi que le soulignent d'ailleurs à l'envi les manuels de civilité et d'art épistolaire. Dans la mesure où une enquête exhaustive sur la notion notoirement problématique de *lettres de compliments*²⁸ nous conduirait trop loin, bornons-nous à citer quelques exemples de la manière dont les théoriciens soulignent la proximité entre la condoléance et la félicitation.

D'une part, en définissant le compliment comme un partage d'affects, ils insistent sur le fait que, quel que soit le sentiment communiqué (triste ou joyeux), les compliments ont pour principe d'exprimer les mouvements du cœur. C'est ainsi que pour Antoine de Courtin, par le compliment, « nous insinuons quelque passion, comme une jouissance, qui est une exposition de la joie que nous avons de quelque prospérité arrivée à la personne qualifiée » ou comme « une condoléance, qui est un témoignage de la douleur que nous ressentons d'une affliction qui lui serait survenue²⁹ ».

²⁸ Voir M.-C. Grassi, *Dictionnaire de la politesse et du savoir-vivre du Moyen-Age à nos jours*, A. Montandon dir., Paris, Seuil, 1995, article « Compliment », p. 111-123.

²⁹ Antoine de Courtin, *Nouveau traité de la civilité qui se pratique en France parmi les honnêtes gens*, M.-C. Grassi (éd.), Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1998, p. 110.

Dans les deux cas, afin de ne « rien dire qui ne plaise et qui ne persuade », « il ne faut qu'exprimer simplement ce que l'on ressent dans l'intérieur³⁰ ».

D'autre part, lorsque certains auteurs de manuels adoptent la dénomination de *lettres de devoir*, c'est pour mieux souligner que les différentes espèces de lettres qui relèvent de cette catégorie englobante (parmi lesquelles la félicitation) ont en commun d'être motivées par les lois de l'amitié. C'est ce que fait par exemple Milleran lorsqu'il explique que l'envoi des lettres de devoir « est d'autant plus nécessaire entre amis, qu'elle contient une communication réciproque de déplaisirs, ou un témoignage de la part que nous prenons à tout ce qui les touche de quelque façon que ce soit, comme d'autres nous-mêmes³¹ ».

Enfin, d'autres théoriciens se montrent soucieux de définir l'idéal stylistique des lettres de compliment, comprises comme « un témoignage de joie, ou de déplaisir, que l'on donne par écrit aux personnes à qui l'on est attaché par amitié, par devoir, par politesse, ou par intérêt, lorsqu'il leur est arrivé quelque bonne, ou mauvaise fortune³² ». Préconisant des lettres qui ne soient « guère plus longues que les compliments que l'on se fait à la rencontre », Grimarest recommande « de ne point arranger son compliment avec trop d'étude » et rappelle que « la vivacité, et la simplicité sont heureuses pour persuader la vérité d'un compliment³³ ».

Ainsi donc, que ce soit en raison de similitudes d'ordre pragmatique (communiquer des sentiments), moral (manifester une sensibilité réciproque propre aux véritables amis) ou stylistique (pratiquer une brièveté et une sobriété de bon aloi), les « deux espèces de lettres » que constituent la lettre de condoléance et la lettre de félicitation « ne sont pas différentes dans leur genre, qui est l'intérêt ou la sensibilité réciproque³⁴ », comme permettent de le vérifier les relevés linguistiques chiffrés.

Dès lors, nous allons analyser les réalisations des trois patrons <plus | moins | autant que> pour montrer que les structures comparatives constituent un fait linguistique saillant et récurrent qui peut être identifié à une unité phraséologique particulière, le motif linguistique.

³⁰ *Ibid.*

³¹ René Milleran, *Lettres familières, galantes...*, Paris, Jean Léonard, 1692, p. 376.

³² Jean-Léonor Le Gallois de Grimarest, *Traité sur la manière d'écrire des lettres...*, Paris, Veuve Estienne, 1735, p. 64.

³³ *Ibid.*, p. 64-65 et 71.

³⁴ R. Milleran, *Lettres familières, galantes...*, *op. cit.*, p. 377.

2. LES STRUCTURES COMPARATIVES : UN MOTIF LINGUISTIQUE CARACTÉRISTIQUE

Dans cette seconde partie, nous proposons d'analyser successivement les réalisations discursives des patrons des comparatifs de supériorité (section 2.1), d'infériorité (section 2.2) et d'égalité (section 2.3). Pour chacun d'entre eux, nous avons identifié plusieurs variations paradigmatiques et syntagmatiques au sein de l'interaction entre l'épistolier (P1) et le destinataire de sa lettre (P2).

2.1. LES STRUCTURES DU COMPARATIF DE SUPÉRIORITÉ

Les structures comparatives les plus fréquentes que nous avons extraites de notre corpus sont celles du comparatif de supériorité <plus que> démontrant une interaction explicite entre P1 et P2, avec un total de 88 occurrences. Le tableau 3 récapitule le nombre d'occurrences selon chaque type identifié dans chaque sous-corpus.

<plus que>	<i>Que moi</i>	<i>Que je V</i>	<i>Que P2 (vous/votre)</i>	<i>Que personne</i>	Total
<i>Condoléance</i>	6	20	8	6	40
<i>Félicitation</i>	19	12	7	10	48
Total	25	32	15	16	88

Tableau 3. Répartition des 88 occurrences du comparatif de supériorité dans le corpus

Dans ce tableau 3, nous observons que les réalisations discursives les plus fréquentes dans notre corpus sont celles dans laquelle P1 est postposé au *que* (57 occurrences pour les deux patrons *plus que moi* et *plus que je V* soit 64%). L'exemple 4 illustre cette réalisation discursive :

4. Je vous proteste que personne ne s'intéresse *plus sincèrement que moi* à ce qui vous touche. (Grimarest 1725, FE)

Dans les deux autres réalisations discursives, P1 est antéposé au *que*, lui-même complété par P2 (15 occurrences), qui apparaît sous la forme du pronom personnel ou du déterminant possessif (*vous, votre*, exemple 5), ou complété par le pronom indéfini *personne* (exemple 6, 16 occurrences) :

5. Il n'y a rien, qui contribue *plus à la félicité de ma vie, que* votre prospérité. (Menudier 1677, FE)
6. Soyez persuadée que j'entre *plus que personne* dans votre peine. (Milleran 1719, CO)

Dans cette structure avec le pronom indéfini *personne*, la relation corrélative permet de focaliser, de manière hyperbolique, l'attention du destinataire sur l'épistolier. Le témoignage de sympathie atteint, dans ce cas, son paroxysme puisque tout autre comparant autre que l'épistolier est exclu de la comparaison et donc nié dans son existence.

Sur le plan lexicosyntaxiques, les structures du comparatif de supériorité se réalisent en majorité (67/88 occurrences, soit 75 %) avec une insertion entre l'adverbe *plus* et la conjonction *que*. Ces insertions sont réalisées par des X variés comme des adverbes (*sincèrement* dans l'exemple 4 mais aussi *essentiellement*, *particulièrement*, *respectueusement*, *vivement*, etc.), des participes passés (*touché*, *disposé*), des adjectifs (*vive*, *sage*, *sensible*, *malheureux*, *ardent*, etc.) ou des groupes prépositionnels (voir l'exemple 5 avec le complément indirect du verbe). Dans le reste des occurrences (15%), la structure <*plus que*> ne présente pas d'insertion entre les deux éléments. Par conséquent, celle-ci est soumise à une forte variation syntagmatique et paradigmatique.

2.2. LES STRUCTURES DU COMPARATIF D'INFÉRIORITÉ

Les structures du comparatif d'infériorité <*moins que*> incluant une interaction explicite entre P1 et P2 sont les moins fréquentes de notre corpus. Elles représentent 17 occurrences, présentées dans le tableau 4.

<moins que>	<i>Que P1</i>	<i>Que P2</i>	Total
<i>Condolérance</i>	4	7	11
<i>Félicitation</i>	2	4	6
Total	6	11	17

Tableau 4. Les 17 occurrences du comparatif d'infériorité dans notre corpus.

Au sein des structures du comparatif d'infériorité, P2 apparaît principalement en position postposée à *que* (11/17 occurrences soit 65%), ce qui constitue une différence notable avec les structures impliquant le comparatif de supériorité. Ces mentions de P2 sont réalisées par des pronoms personnels (*vous*, exemple 7) ou des groupes nominaux avec déterminant possessif (exemple 8).

- Unissons nos douleurs, Madame, puisque je n'ai pas *moins perdu que vous* : les services que j'en ai reçus me rendront éternellement attaché à sa mémoire, et à ce qu'il chérissait le plus. (Milleran 1719, CO)

8. Je n'ai pas *moins de joie de votre nouvelle alliance* que de votre nouvelle dignité. (Ortigue 1690, FE)

De même que pour les structures précédentes du comparatif de supériorité, les structures du comparatif d'infériorité <*moins que*> sont principalement réalisées avec une insertion de X variés entre l'adverbe et la conjonction (15/17 occurrences): des groupes prépositionnels (exemple 8), des adjectifs (*jaloux, heureux*) ou des participes passés (exemple 7). Nous observons ainsi des réalisations discursives présentant des variations paradigmatiques et syntagmatiques. La différence avec les structures du comparatif de supériorité réside dans deux points: sa moindre fréquence et la préférence pour l'emploi d'une marque de P2 postposée au *que*.

2.3. LES STRUCTURES DU COMPARATIF D'ÉGALITÉ

La troisième et dernière section de notre étude concerne les 49 occurrences employant l'adverbe d'égalité *autant* dans une structure comparative mettant en relation P1 et P2. Le tableau 5 présente le détail de ces occurrences dans notre corpus.

<autant que>	<i>Que P1</i>	<i>Que P2</i>	<i>d'autant plus que</i>	Total
<i>Condoléance</i>	4	15	10	29
<i>Félicitation</i>	4	10	6	20
Total	8	25	16	49

Tableau 5. Les 49 occurrences du comparatif <*autant que*> dans le corpus.

De même que pour les structures comportant le comparatif d'infériorité <*moins que*>, les structures avec le comparatif d'égalité en <*autant que*> utilisent majoritairement P2 postposé à *que* (25/49 occurrences soit 51%; voir exemple 9). P2 est exprimé soit sous la forme du pronom personnel (*vous, tu*, exemple 9) soit dans un groupe nominal avec déterminant possessif (exemple 10).

9. Tellement qu'*autant que tu feras durer tes plaintes*, je prolongerai mes regrets. (Puget 1640, CO)
10. Il ne vous écrira rien de si vrai, que la protestation que je vous renouvelle d'être à vous, *autant que m'y obligent votre mérite et votre amitié*. (Richelet 1698, FE)

Par ailleurs, l'investigation menée autour de l'adverbe comparatif *autant* a fait émerger une utilisation particulière de l'adverbe en tant qu'intensifieur dans une des réalisations discursives du comparatif de supériorité <*plus que*>, comme illustré dans l'exemple 11. Il s'agit d'une variation syntagmatique supplémentaire :

11. Ne croyez pas que je demeure insensible à ce malheur, il m'a touché vivement, et d'*autant plus encore que* je me suis vu contraint de le partager avec vous. (Fenne 1684, CO)

Les insertions, pour les structures comparatives entre l'adverbe *autant* et la conjonction *que* représentent 30 des 49 occurrences totales (soit 61 %). Celles-ci sont également réalisées avec des X variés : noms (*gloire, joie, bonheur*, etc.), adjectifs (*agréable, cher, ardent, surpris*, etc.), adverbe (*encore*, exemple 11) et verbe à infinitif (*satisfaire*).

À l'issue de notre analyse des trois structures comparatives, nous avons pu constater que celles-ci présentaient toutes des variations syntagmatiques avec les marques de P1 et P2 tantôt antéposées tantôt postposées à *que*. Une différence notable est apparue sur ce point entre les structures en <*plus que*> qui utilisent de manière privilégiée la postposition de P1 alors que c'est P2 qui est majoritairement postposé à *que* pour les deux autres structures comparatives <*moins que*> et <*autant que*>. En outre, nous avons également observé des phénomènes de variations à l'intérieur de ces structures avec l'insertion fréquente d'un élément X entre l'adverbe *plus, moins* ou *autant* et la conjonction *que*. Ces observations permettent de valider le premier critère dans l'identification d'un motif linguistique. Nous allons désormais nous interroger sur la fonction discursive ou rhétorique occupée par ces structures.

Parce que les trois sortes de comparatives expriment, sous des formes, dans des contextes et selon des équilibres divers, le haut degré, l'emphase ou encore l'hyperbole, nous proposons de les analyser en termes de motif de la surenchère affective : P1/P2 *plus / moins / autant* (X) *que* P1/P2. De fait, ces structures pratiquent volontiers la surenchère dans l'intensité et la ferveur des sentiments allégués — ce qui n'est guère surprenant à une époque où les protestations d'amitié, les assurances de souvenir et autres témoignages de zèle sont monnaie courante dans les missives. Plutôt que de perpétuer des jugements de valeur vaguement condescendants sur ce qui est trop vite réduit à des formules toutes faites et à des amabilités superflues, interrogeons-nous sur leur fonctionnalité au sein

de l'interaction épistolaire. Une fois dépassée la tentation d'ironiser sur des banalités d'usage forcément insincères, on comprend que le motif linguistique de la surenchère affective s'avère décisif sur le plan éthique : l'usage des structures comparatives permet de filtrer les sentiments et les attitudes de l'épistolier et d'en proposer un stéréotypage³⁵ parfaitement conforme aux idéaux de la galanterie. Rappelons qu'au moment où elle glorifie la «tendre amitié», Clélie ne manque pas de l'opposer à «l'amitié ordinaire», présentée comme «une espèce d'amitié tranquille, qui ne donne ni de grandes douceurs, ni de grandes inquiétudes, à ceux qui en sont capables³⁶». L'héroïne scudérienne soutient même que ceux qui n'éprouvent pas de tendresse «ont presque l'amitié dans le cœur sans la sentir», tellement leur vie affective semble en «léthargie³⁷». Étroitement subordonnées à la dynamique persuasive propre aux compliments de condoléance et de félicitation, les structures corrélatives qui émaillent les témoignages de sensibilité reposent sur l'intériorisation parfaitement maîtrisée d'un code de comportement affectif et moral alors hégémonique.

CONCLUSION

Loin de se réduire à un exercice de politesse sclérosé sous l'effet de l'utilisation intensive de formules aussi creuses que dévaluées, l'emploi de structures corrélatives dans les compliments de condoléance et de félicitation doit être appréhendé comme un motif linguistique dont la récurrence, les variations et la fonctionnalité discursive sont indissociables de la trajectoire argumentative propre aux témoignages de sensibilité. Ce faisant, nous mesurons la nécessité de changer de regard sur l'extrême répétitivité des structures lexicosyntaxiques dans les modèles de lettres fournies par les manuels. Loin de comprendre la récurrence d'un motif

³⁵ Selon la définition de Ruth Amossy dans «La lettre d'amour, du réel au fictionnel», dans *La Lettre entre réel et fiction*, J. Siess dir., Paris, SEDES, 1998, p. 78-79 : «Dans la mesure où elle met en jeu les normes et les valeurs de l'allocutaire, la construction d'une image de soi et de l'autre est en prise sur les compétences culturelles des deux partenaires de l'interaction. C'est dire qu'elle passe nécessairement par un processus de stéréotypage qui l'ancre dans l'imaginaire d'une époque. L'impression que doit produire le locuteur pour parvenir à son objectif précis dépend des représentations sociales en vigueur au moment précis où il prend la plume. [...] Pour adopter une posture valorisante, le locuteur doit se référer aux représentations d'ores et déjà investies de sens et de valeur que lui fournit un imaginaire d'époque.»

³⁶ Mlle de Scudéry, *Clélie*, D. Denis (éd.), Paris, Folio Gallimard, p. 71.

³⁷ *Ibid.*, p. 71-72.

comme la conséquence regrettable de pratiques de civilité routinières, il s'agit d'adopter une autre approche sur le rendement des phénomènes phraséologiques et de raisonner en termes d'efficacité rhétorique des rituels sociodiscursifs.

Face à la répétitivité des structures comparatives, on peut être tenté, compte tenu de leur déficit informationnel, de les réduire à des protestations, à des assurances et à des témoignages d'amitié (pour reprendre les termes de l'époque) relativement passe-partout. Pourtant, ce serait faire fausse route que de ne voir dans ces structures répétitives qu'une juxtaposition hasardeuse de formules de politesse, ce qui reviendrait à en méconnaître l'économie rhétorique. Ce n'est pas parce que les compliments de condoléance et de félicitation n'ont pas « d'enjeu capital » et sont saturées de formules n'ayant pas « d'autre fonction que d'entretenir le lien socio-affectif entre les membres de l'échange³⁸ » que leurs unités phraséologiques ne sont pas finalisées en fonction d'un protocole argumentatif scrupuleusement balisé. N'oublions pas d'ailleurs qu'interpréter la saillance d'un motif linguistique en termes de banalité et de monotonie relève du contresens, les modèles offerts au public ne visant ni le renouvellement thématique ni l'innovation stylistique (exigences ô combien anachroniques), mais uniquement le profit d'usagers des manuels incités non seulement à en percevoir le caractère topique mais encore à les intérioriser comme autant d'automatismes à reproduire lors de la rédaction épistolaire.

Iris FABRY

Univ. Grenoble Alpes, LiDiLEM

Cécile LIGNEREUX

Univ. Grenoble Alpes, CNRS, Litt&Arts

Julie SORBA

Univ. Grenoble Alpes, LiDiLEM

³⁸ Tels sont, pour Catherine Kerbrat-Orecchioni dans « L'interaction épistolaire », dans *La lettre entre réel et fiction*, éd. J. Siess, Paris, SEDES, 1998, p.15-36 et ici p. 15, les critères qui définissent les « lettres ordinaires ».

La corrélation peut se définir comme un phénomène d'interdépendance entre un élément initial et un élément final qui induit la recherche d'une complétude sémantique. Il semble intéressant de l'envisager à trois plans, celui de la phrase, celui du texte et celui du discours. Le volume aborde les trois niveaux dans la perspective d'un *continuum*, en considérant tant leur fonctionnement propre que leurs interactions.

La période explorée va de 1450 à 1800. Quels sont les marqueurs et les valeurs du phénomène tout au long de ces quatre siècles ? Y a-t-il des spécificités dans sa mise en œuvre ? Comment les écrits produits avant la Révolution reflètent-ils et exploitent-ils les possibilités de corrélation offertes par la langue au niveau de la phrase, du texte et du discours ? La prise en compte du contexte étroit ou large des occurrences permet de considérer ce que la tension instaurée entre des unités apporte à des formes de textes variées, de nature littéraire ou non, et de faire dialoguer stylistique et sciences du langage autour d'un sujet de réflexion commun.

Mathieu Goux est chercheur post-doctoral à l'université Caen Normandie. Il est spécialiste de l'histoire de la langue française, et notamment de la période du français préclassique et classique (1550-1750). Il travaille sur des questions relevant de la grammaire textuelle diachronique, telle la dynamique informationnelle des énoncés, l'influence des chaînes de référence et des supports d'écriture sur l'élaboration du texte, dans une perspective s'appuyant sur la linguistique de corpus.

Pascale Mounier, professeur à l'université Grenoble Alpes, est spécialiste de la littérature française du XVI^e siècle. Elle s'intéresse à l'écriture des genres en mobilisant les méthodes de différentes disciplines, anciennes ou actuelles, relatives à la production du discours. Elle examine notamment les cadres de séquençage textuel (phrase, période), l'influence de la forme d'écriture sur la structure logico-syntaxique (prose, vers) et les procédures rhétoriques à l'œuvre dans la production narrative.